



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS DE LA COMMUNE DE NYONS**

Date de la convocation		
06/12/2024		
Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
11	7	7
Procuration : 0		
Objet de la délibération		
Administration générale		
Numéro : 2024-17		

Séance du lundi 9 décembre 2024. L'an deux mille vingt-quatre.

A 17h30, le 9 décembre 2024, le Conseil d'Administration du CCAS de Nyons, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Salle du Conseil Municipal sous la présidence de : **Marie Christine LAURENT**

Présents : Mme Jocelyne AUDIBERT - M. Patrick CATHENOZ – Mme Marie-Christine LAURENT – Mme Maryse LANTHEAUME - Mme Sylvie TERRISSE. - M. Virgile VAN ZELE - M. Jean-Jacques ROCHE

Excusé(es) : Mme Martine BERGER SABATIER - Mme Odile CORDIER – M. Pierre COMBES – Mme Patricia CHATELET.

Secrétariat assuré par : Jorge RIBEIRO – Directeur du CCAS

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 20 juin 2024

Rapporteur : Madame Marie-Christine LAURENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le procès-verbal de la séance du 20 juin 2024 préalablement transmis aux membres du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et procédé au vote, décide, à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 20 juin 2024 qui a été communiqué à l'ensemble des membres de l'assemblée.

Fait et délibéré par les membres présents.

Nyons, le 09/12/2024

Pierre COMBES
Maire et Président du CCAS